Archives Pas-de-Calais

Archives départementales du Pas-de-Calais -
1r_9181 - Lecoutre Lucien Donat Joseph - 1897 - 1696 - Vue 264/674

Fiche A et M créée le 1 JANV 1920

Lecoutre

Nom : Lecoutre

Prénoms : Lucien Donat Joseph Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1696

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 22 juillet 1897, à Lumbres, canton d'Audruicq, département d'Pas-de-Calais, résidant à Lumbres, canton d'Audruicq, département d'Pas-de-Calais, profession d'commerçant, fils d'feu Lucien Théodore et d'feu Bernicien Félicité Hélène, domiciliés à , canton d' , département d'

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains, yeux bleus, front moyen, nez grand, bouche moyenne, menton rond, visage plein. Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 20 de tirage dans le canton d'Desvres

Degré d'instruction : générale (1). militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal (e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé au 8e Regt de hussards à Commercy le 25 9bre 1898 N° matricule 3882

Hussard de 2e classe

Certificat de bonne conduite accordé

11783

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 28 Septembre 1901

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Numéro au répertoire du corps.

Dans l'armée active. 8e Regt de hussards

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég. du Génie Versailles 08375

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 1er Bataillon Territorial du Génie 1er Régt du Génie 2ème Régt du Génie 80 87 2889 ter

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Réaffecté dans la réserve le 1er Janvier 1902 au 3e Regt du Génie

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 249 395

A accompli une 1re période d'exercices dans le 5e Régiment du Génie du 10 8bre au 6 9bre 1904

A accompli une 2e période d'exercices dans le 5e Régt du Génie du 2 au 29 Septembre 1907

Passé dans l'armée (territoriale le

Campagnes contre l'Allemagne 2 Intérêts du M. P. 1914 au 15-6-1917 Au corps Hôpl Vet du 16-6-1917 au 1er Janvier 1919

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Rappelé à l'activité Décret de Mobilisation Générale du 1er Août 1914, arrivé au corps, le 4 Août 1914 Date aux armées le 16-10-1914 Passé au 1er Rgt du Génie le 12 Mars 1918 Mobilisé en Congé illimité de démobilisation le 2 Février 1919 2e Echelon n° 2862 par le dépôt démobilisateur du Génie de Lille se retire à Lumbres 43 rue Audruicq

A accompli une période d'exercices dans le 3e Reg. du Génie du 20 au 28 août 1913

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le 10 Novembre 1926

90

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Octbre 1901	1er 8bre 1911	1er 8bre 1917	1er 8bre 1923

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1830.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Toute réutilisation d'information publique doit faire l'objet d'une demande de réutilisation auprès des Archives départementales du Pas-de-Calais - Date d'édition : 03/10/2018